



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par SE/CP
notre réf P. 5/76 – jw

Lausanne, le 29 août 2018

Un nouveau Commandant pour le Corps de police de Lausanne

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans la perspective du départ à la retraite du Colonel Pierre-Alain Raémy, Commandant du Corps de police, la Municipalité a désigné, lors de sa séance du 23 août 2018, son successeur, en la personne de M. Olivier Botteron.

Actuel Commandant de la Région gardes-frontières de Genève, qui comprend l'aéroport de Cointrin, M. Olivier Botteron bénéficie également d'une longue expérience au sein de la Police cantonale vaudoise. En effet, de 2010 à 2015, le Colonel Botteron a dirigé la Gendarmerie, ceci après avoir exercé de nombreuses fonctions au sein de ce corps.

Né en 1966, M. Botteron a suivi toute la filière de formation des officiers de police à l'Institut suisse de police à Neuchâtel (ISP). Divers stages au sein de la Gendarmerie et de la Police nationale françaises, ainsi qu'une formation en management et action publique délivrée conjointement par l'Unil et l'IDHEAP ont complété cette formation. M. Botteron prendra officiellement ses fonctions le 20 décembre 2018 à l'occasion d'une cérémonie de passation de pouvoir.

La Municipalité est convaincue que l'expérience et l'étendue des connaissances du Colonel Botteron lui permettront de mener à bien les défis qui l'attendent à la tête d'une Police municipale confrontée aux enjeux propres d'une ville centre. M. Botteron appuiera ainsi la Municipalité dans la réalisation des six objectifs du Programme de législature dédiés aux problématiques sécuritaires tout en dirigeant un service qui compte, à l'heure actuelle, quelque 650 collaborateurs, dont 480 policiers (500 en 2021).

Simultanément, la Municipalité tient à remercier chaleureusement l'actuel Commandant, le Colonel Pierre-Alain Raémy, pour ses réalisations et les résultats obtenus à ce poste qu'il occupe depuis le 1^{er} mai 2011.

Engagé au Corps de police en 1985 comme officier avec le grade de lieutenant, le Colonel Pierre-Alain Raémy a, entre autres, travaillé à la Police judiciaire et à Police-secours dont il a dirigé une section. Membre de l'état-major, il devient, en 1998, commandant remplaçant après avoir dirigé la division « Informatique et télécommunications ». Ses importantes connaissances du monde policier, tant au niveau technique, opérationnel que stratégique ont ainsi complété un parcours académique couronné d'une licence en sciences économiques, d'un diplôme post-grade en administration publique et d'une maîtrise en philosophie consacrée à l'éthique appliquée. Dans ce domaine particulier, il



a été l'une des chevilles ouvrières des démarches dotant aujourd'hui la Police municipale d'instruments innovants tels que la commission d'éthique et le comité de déontologie ou la charte des valeurs et le code déontologique. Ces démarches ont été saluées par différents prix, tant nationaux qu'internationaux.

La Municipalité exprime au Colonel Pierre-Alain Raémy sa profonde reconnaissance pour son engagement au profit de la collectivité et pour avoir exercé cette fonction exigeante et exposée en alliant sens du consensus et détermination. Elle formule ses vœux les meilleurs pour une très belle retraite.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter